



PREMIERE PARTIE :

PRESENTATION GENERALE DE LA REFORME



POURQUOI REFORMER LE BACCALAURÉAT ?

- Pour simplifier une organisation trop compliquée (*auparavant : entre 12 et 16 épreuves selon le parcours des élèves*)
 - ✓ En fin de Première : une épreuve anticipée de français (écrit et oral)
 - ✓ En Terminale : quatre épreuves (deux épreuves écrites dans les enseignements de spécialité, une épreuve écrite de philosophie, et une épreuve d'oral terminal)
- Pour valoriser le travail et la progression des lycéens

Le nouveau baccalauréat comprendra une part de contrôle continu, qui valorise le travail des élèves tout au long des classes de Première et de Terminale.



POURQUOI REFORMER LE BACCALAUREAT ?

■ Pour mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation

- ✓ Des temps dédiés à l'orientation
- ✓ La suppression des filières et un même diplôme pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels

■ Pour servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur

- ✓ Les lycéens bénéficient d'enseignements communs à tous, qui garantissent l'acquisition des savoirs fondamentaux et favorisent la réussite de chacun.
- ✓ Les lycéens choisissent des enseignements de spécialité pour approfondir leurs connaissances et affiner leur projet dans leurs domaines de prédilection.

LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS

1) Introduction du contrôle continu

- ✓ Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
 - **1 épreuve anticipée** de français en 1^{re} (écrit et oral).
 - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.
 - Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat.
- ✓ Le contrôle continu représente 40% de la note finale
 - **10 % pour la prise en compte des bulletins** de 1^{re} et de terminale dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves.
 - **30 % pour des épreuves communes** de contrôle continu organisées pendant les années de 1^{re} et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens.

Contrôle continu



Épreuves finales

10 % de la note finale : bulletins scolaires de première et de terminale

30 % de la note finale : épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale

1 épreuve anticipée en première
Français écrit et oral

4 épreuves finales en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final





LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS

2) Fin des séries en voie générale :

les élèves se spécialisent dans les enseignements qui les motivent.

Les séries L, ES et S disparaissent. Les élèves suivent désormais des enseignements communs, les enseignements de spécialité qu'ils ont choisis et, s'ils le souhaitent, des enseignements optionnels.



LES ENSEIGNEMENTS EN PREMIERE ET TERMINALE

1) Des enseignements communs à tous les élèves :

- Français (en Première seulement) : 4 h
- Philosophie (en Terminale seulement) : 4 h
- Histoire géographie : 3 h
- Langue vivante A et langue vivante B : 4h30
- Enseignement scientifique : 2 h
- Education physique et sportive : 2 h
- Enseignement moral et civique : 18 heures annuelles

LES ENSEIGNEMENTS EN PREMIERE ET TERMINALE

2) Des enseignements de spécialité

- A la fin de la seconde, les élèves choisissent une combinaison de **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en Première** (4h hebdomadaires par spécialité)
- A la fin de l'année de Première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les deux **enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de Terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)



LES ENSEIGNEMENTS EN PREMIERE ET TERMINALE

3) Des enseignements optionnels

EN PREMIERE, DEUX OPTIONS AU MAXIMUM :





LES ENSEIGNEMENTS EN PREMIERE ET TERMINALE

EN TERMINALE, JUSQU'À TROIS OPTIONS AU MAXIMUM :

CAV

Latin

Maths complémentaires
(pour des élèves abandonnant la spécialité maths en Terminale)

OU

Maths expertes
(pour des élèves suivant déjà la spécialité maths)

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités	Au choix 2 spécialités
	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIER	4 h	6 h **
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h

Enseignements optionnels

- Un enseignement en première
- Deux enseignements possibles en terminale
- Libre choix
- Durée **3 h**

Dès la première :

En terminale uniquement :



* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

